DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRETE

POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU LYCEE DURANT DES TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du mercredi 24 octobre 2018 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux sur le réseau d'assainissement,

- **la circulation sera modifiée en fonction des nécessités du chantier rue du Lycée.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'entreprise et les services techniques de la Ville. Le chantier sera protégé par l'Entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 22 octobre 2018

Le Maire,

David VALENCE